



Communiqué de presse

28/09/2007

Création de la Fédération Internationale des Coalitions pour la Diversité Culturelle (FICDC)

Le 19 septembre 2007, les Coalitions pour la diversité culturelle de 37 pays, réunies à Séville (Espagne) ont approuvé la création de la **Fédération Internationale des Coalitions pour la Diversité Culturelle (FICDC)**.

La Fédération, dont les membres fondateurs sont les 42 coalitions¹ pour la diversité culturelle issues de tous les continents et représentant plus de 600 organisations professionnelles de la culture, aura son siège à Montréal (Canada), et disposera d'une représentation permanente auprès de l'UNESCO à Paris, au siège de la Coalition française pour la diversité culturelle.

La FICDC a pour objet de :

- protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles partout dans le monde en encourageant un dialogue et une coopération internationale efficaces dans les domaines culturels et un meilleur équilibre dans les échanges de biens et services culturels;
- soutenir la création et la mise en œuvre de politiques culturelles nationales, régionales et internationales;
- soutenir le processus de ratification de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui, entre autres, établit une base juridique internationale au droit fondamental des États et des gouvernements de déterminer leurs politiques culturelles propres;
- exiger une participation active de la Fédération dans la mise en œuvre de la Convention, notamment en l'associant aux travaux des organes de suivi de ladite Convention et en soutenant les actions qui renforcent son application aux niveaux national, régional et international;
- renforcer la participation de la société civile sur le plan national, régional et international afin qu'elle s'implique concrètement dans toutes les étapes de la mise en œuvre de la Convention;
- faire pression afin que tous les États et gouvernements s'abstiennent de tout engagement de libéralisation concernant l'échange des biens et services dans tous les secteurs culturels, qui pourrait être envisagé au cours de négociations commerciales bilatérales, régionales ou internationales.

Pascal Rogard, Président de la Coalition française pour la diversité culturelle a été élu au Conseil d'administration de la Fédération, dont le Président est Rasmane Ouedraogo (Coalition burkinabé pour la diversité culturelle).

Lise Hoëz / attachée de presse : 01 40 23 45 11 – lise.hoez@sacd.fr

¹ Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Colombie, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Equateur, Espagne, France, Gabon, Guinée, Hongrie, Ile Maurice, Irlande, Italie, Mali, Maroc, Mexique, Niger, Nouvelle Zélande, Paraguay, Pérou, Portugal, Royaume-Uni, Sénégal, Slovaquie, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Uruguay, Venezuela